

BUDGET PARTICIPATIF

ET VOUS,

QUE FERIEZ-VOUS POUR VOTRE VILLE AVEC 30 000€ ?



Rendez-vous sur :
budgetparticipatif.arras.fr

#ArrasMonProjet



QU'EST-CE QUE LE BUDGET PARTICIPATIF ?

C'est un budget d'investissement de 120 000 € que la Mairie d'Arras utilisera en 2017 pour concrétiser **vos projets**.



QUELS PROJETS ?

Des projets d'intérêt général pour votre rue, votre quartier ou l'ensemble de la ville.



QUI PEUT PARTICIPER ?

Tous les Arrageois à partir de 11 ans.

CALENDRIER

1

Du 5 janvier au 28 février 2017

Vous proposez vos projets sur www.budgetparticipatif.arras.fr

2

Du 4 février au 30 avril 2017

Le Comité Arras Synergie examine la recevabilité des projets. La ville d'Arras examine leur faisabilité et estime leur coût.

3

Du 12 mai au 30 juin 2017

Vous votez pour vos projets favoris dans les différents lieux de vote ou sur www.budgetparticipatif.arras.fr



4

Le 7 juillet 2017

Proclamation des lauréats !
Les projets retenus seront mis en oeuvre dès septembre 2017.

POUR EN SAVOIR PLUS



- Le site www.budgetparticipatif.arras.fr pour proposer vos projets, participer, voter.
- Le forum www.participationcitoyenne.arras.fr pour vous informer, échanger.
-  "Synergie et Participation Citoyenne Arras" pour suivre notre actualité.
-  pour connaître les dates et lieux de nos permanences.

Allo Mairie
0 805 0900 62 Service Client
gratuit